



# Santé, Protection sociale : dix solutions !

Publié le 17 juin 2024 par Michel Limousin



© Manifestation à l'appel de l'intersyndicale pour « le respect du droit de grève, l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux ». Paris, le 18 octobre 2022.

Notre revue travaille les questions de santé et de protection sociale depuis 13 ans bientôt. C'est de ce point de vue que nous allons pointer ce qui nous paraît essentiel dans le programme du Nouveau front populaire. L'alliance de nombreuses forces de gauche a créé l'événement et rebat les cartes. Le danger imminent de prise du pouvoir





par l'extrême droite, semble pour un temps voir l'esprit de responsabilité l'emporter sur l'esprit de boutique.

Après des semaines et des semaines à voir le débat politico-médiatique centré sur les questions de l'extrême droite, nous reprenons la main : salaires, partage des richesses, justice sociale font irruption dans l'arène pourtant bien verrouillée. Partant de ces deux constats, nous avons comme rôle historique de tirer vers le haut ce rassemblement. En ce sens, ce nouveau front populaire est un espoir qui renaît.

Les mesures du programme du Nouveau front populaire peuvent créer cet élan. C'est à portée de bulletin de vote ! Certains nous diront que l'on rêve. Nous répondrons : « Oui, Et ça fait un bien fou ». Bardella convoque les peurs. Macron sème le chaos. Nous voulons réveiller l'espoir.

Voici ce que nous retenons d'essentiel dans notre domaine :

- 1) Abroger les décrets d'application de la réforme d'E. Macron passant l'âge de départ à la retraite à 64 ans, ainsi que les réformes de l'assurance-chômage.
- 2) Augmenter le minimum contributif (pension de retraite pour une carrière complète) au niveau du SMIC et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.
- 3) Organiser une conférence de sauvetage de l'hôpital public, proposer la revalorisation du travail de nuit et du week-end pour ses personnels.
- 4) Indexer les salaires sur l'inflation et porter l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC.
- 5) Réguler l'installation des médecins dans les déserts médicaux. Et conditionner l'ouverture des cliniques privées à la participation à la permanence des soins et à la garantie d'un reste à charge zéro.
- 6) Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs) et de revalorisation des métiers et des salaires.



- 7) Créer un pôle public du médicament avec renforcement des obligations de stocks.
- 8) Garantir l'accès à chaque famille à un mode de garde adapté grâce à un service public de la petite enfance ouvrant 500 000 places en crèches ou autre solution de garde.
- 9) Lancer un plan Grand âge en rénovant les EHPAD, en augmentant et en formant les professionnels du grand âge.
- 10) Soumettre à cotisation les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'action, les heures supplémentaires. Et augmenter de 0,25 point par an pendant 5 ans les cotisations vieillesse et moduler les cotisations sociales patronales et créer une surcotisation sur les hauts salaires.

Un espoir est né.

**Pour citer cet article :**

Michel Limousin, [« Santé, Protection sociale: dix solutions! »](#), Les Cahiers de santé publique et de protection sociale, N° 49 Juin 2024.

